

CONCOURS ET EXPOSITION PHOTOS ÉTÉ 2022

Pour participer au concours photos : Vous trouverez ci-dessous le bulletin d'inscription et le règlement.

Comment participer ?

- 1- Envoyez un mail avec vos photos à l'adresse : montclusphoto@gmail.com
- 2- Indiquez vos coordonnées et informations suivantes :
 - Nom et Prénom :
 - Adresse postale :
 - Téléphone :
 - Nombre de photos envoyées (max 3) :
 - Titre photo1 :
 - Titre photo2 :
 - Titre photo 3 :
- 3- Ajoutez vos photos en pièces jointes (qualité de la photo = minimum 5 mégapixels)

À qui est ouvert le concours ?

À toutes et à tous. Sans distinction d'âge, de domicile ou de profession. Ni de moyens techniques.

Combien de photos peuvent-être envoyées ?

Trois photos au maximum par photographe (même nom, même prénom). Chaque photo doit être accompagnée d'un titre court, d'une indication de lieu, d'une date de prise de vue. Chaque photo doit être envoyée en format JPG, avec résolution minimale de 5 mégapixels, et une taille maximale de 10 Mo. **Date limite d'envoi : samedi 23 juillet 2022.** L'envoi des photos implique l'approbation du règlement. Un accusé de réception vous sera adressé dans la semaine.

Comment se fera la sélection pour l'exposition ?

Un comité de sélection (3 à 5 personnes) visionnera toutes les photos dans les mêmes conditions (lumière, écran...). Une douzaine de clichés seront retenus. Une seule photo pourra être sélectionnée par auteur.

Quand sera connue la sélection ?

Le samedi 30 juillet 2022. Un courriel sera envoyé aux auteur(e)s des photos sélectionnées.

Que feront les organisateurs des photos sélectionnées ?

Toutes les opérations pour réaliser l'exposition sont prises en charge par l'organisation. Un tirage, au format 30x40 cm, sera effectué par une officine spécialisée au mieux des règles de l'art ; la photo sera encadrée pour la mettre en valeur; une installation sera mise en place à la mairie.

Quand et comment se déroulera l'exposition ?

À partir du samedi 6 août 2022. Entrée libre et gratuite.
Vernissage : Samedi 6 août à 19 h.

Remise des prix : Samedi 13 août 2022 à 19 heures.

Qui attribue les prix ?

Pour les deux prix de la Mairie : un jury de 3 à 5 résidents de Montclus. Ce jury est souverain et totalement indépendant du comité de sélection. Pour le prix du public : les visiteurs de l'exposition. Des bulletins de vote et une urne seront à leur disposition.

Quels sont les prix ?

Premier prix est de 100 € ; le deuxième prix est de 50 € ; le prix du

public... une surprise.

Que deviennent les photos après l'exposition ?

La mairie conserve les photos et se réserve le droit de les exposer dans les bâtiments communaux.

Elle pourra également les utiliser pour sa communication et la promotion du village de Montclus en indiquant le nom de leur auteur ou autrice.

« Gens d'ici et d'autrefois ». APPEL À ANCIENNES PHOTOS.

En dehors du concours photo, comme l'année dernière, une partie de l'exposition est réservée à la mémoire des habitants de la commune.

Elle a pour titre : « Gens d'ici et d'autrefois ».

Nous comptons donc sur vous pour nous envoyer également des photos qui nous rappelleront un passé proche et des souvenirs familiers.

Je vous remercie de votre engagement. Benoit Trichot

Le conseil municipal vous remercie vivement de votre participation aux activités culturelles de notre vie communale.